

Sécheresse

L'État entend les recommandations de la FNCCR

La FNCCR a organisé un forum national dédié à la crise de l'eau en France jeudi 1^{er} juin. Celui-ci était notamment consacré aux épisodes de sécheresse, maintenant chroniques, et aux stratégies d'adaptation pour faire face à leurs conséquences, en particulier pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable.

Les experts et les élus présents ont reconnu comme indispensable l'acquisition de connaissances partagées sur les ressources en eau et les prélèvements au niveau local (y compris les « petits » forages privés) et valorisables avec des outils d'hypervision. Le débat a soulevé le nécessaire accompagnement des usagers aux économies d'eau et la mobilisation de la société autour du sujet de la gestion de l'eau. Tous se sont accordés pour placer les enjeux de l'eau comme un point d'entrée majeur des stratégies de développement territoriales.

Des retours d'expériences et des suggestions concrètes ont nourri les échanges à la suite desquels, Bérangère COUILLARD, Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargée de l'Écologie, a rejoint Hervé PAUL, Vice-président de la FNCCR, pour conclure le forum et conforter les éléments mis avant dans les différentes sessions.

Dans sa conclusion auprès de la Ministre, Hervé PAUL a notamment souligné qu'une « *sobriété anticipée et organisée sera bien plus acceptable qu'une sobriété subie, qui pourrait alimenter des conflits entre les usagers de l'eau* », et que cela passe, en premier lieu, par une meilleure réactivité et transparence dans la mise en place des arrêtés cadres sécheresse. La FNCCR rappelle également l'importance de l'obligation de déclaration et de comptage des prélèvements des forages privés, ainsi que la nécessité d'une approche plus globale des outils de tarification de l'eau, afin de garantir leur acceptabilité sociale et environnementale.

La Ministre a répondu à la préoccupation de la FNCCR de partage équitable des efforts de sobriété en rappelant que l'objectif de réduction de 10 % des prélèvements d'ici 2030 portait sur l'ensemble des prélèvements. Elle a renouvelé son soutien au Club des bonnes pratiques d'économies d'eau et de tarification animé par la FNCCR. Enfin, sur la question de la gouvernance, conformément aux attentes de la FNCCR, la Ministre s'est engagée à apporter « *des simplifications réglementaires* » et à mobiliser les préfets « *pour accélérer et généraliser la mise en place de commissions locales de l'eau (CLE)* ».

« Notre objectif : un territoire, un projet politique pour l'eau d'ici 2027 »

La Ministre a notamment souligné le rôle central de la FNCCR, aux côtés de ses adhérents pour l'élaboration des politiques nationales de l'eau : « *La FNCCR est un partenaire précieux pour le ministère. J'aurai besoin de vous, tout au long de la mise en œuvre de ce plan, comme j'ai pu compter sur les collectivités durant son élaboration* ». La Fédération restera engagée en faveur d'une gestion durable de l'eau, au sein des territoires en accompagnant ses adhérents et en contribuant activement aux réflexions nationales.

Contact presse : Alexandre ALLION - a.allion@fnccr.asso.fr - 06 26 41 64 91

La FNCCR : les services publics en réseau

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies est une association de collectivités locales entièrement dévolue à l'organisation et à l'amélioration continue des services publics locaux (énergie, eau, numérique, déchets). Organisme représentatif, elle regroupe à la fois des collectivités (communes, communautés, métropoles, syndicats d'énergie, départements, régions...) qui délèguent les services publics et d'autres qui les gèrent elles-mêmes (régies, SEM, coopératives d'usagers...). Elle rassemble plus de 850 collectivités regroupant 61 millions d'habitants en France continentale mais également dans les zones non-interconnectées et les territoires ultramarins.